



## Déclaration du SE-UNSA à la CAPA Hors Classe des Agrégés du 17 mai 2019 de l'académie de Bordeaux

Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs les membres de  
la CAPA,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour établir la liste des proposés pour l'accès à la hors-classe des professeurs Agrégés.

C'est peut-être la dernière fois qu'une CAPA se réunit dans notre académie pour examiner la situation des collègues promouvables à la hors-classe. L'examen du projet de la « réforme de la fonction Publique » a débuté lundi à l'Assemblée Nationale. Ce projet entend priver les CAPA de la plus grande partie de leurs compétences, à commencer par celles qui concernent l'avancement de carrière des agents de la Fonction Publique. Pour le SE-UNSA, ce projet n'est pas acceptable en l'état.

Cette réforme **c'est d'abord moins d'efficacité dans la gestion des carrières**. Actuellement, l'institution et les organisations syndicales travaillent dans le même sens pour que le droit des agents soit établi, connu et respecté. Se passer des corps intermédiaires c'est nier la quantité, la qualité et la nécessité du travail réalisé à la fois par les personnels administratifs et par les représentants des personnels.

Cette réforme, **c'est aussi institutionnaliser l'opacité** dans la gestion de la carrière des enseignants : sans la participation des représentants du personnel, comment certifier un traitement équitable ? Comment pourra-t-on expliquer aux collègues une absence de mutation ou d'avancement ? Disons-le tout net : avec cette loi, les passe-droits et l'arbitraire deviennent possibles. Le sentiment d'arbitraire lui, est garanti. Avec les conséquences politiques que l'on devine ! Les adeptes des théories du complot et les extrémistes de tout bord n'en demandent pas tant !

Enfin, avec cette **réforme se profile l'effacement d'une fonction Publique de statut au profit d'une fonction publique de contrat** : cela signifie plus de précarité, moins de droits, moins de formation et moins d'indépendance...et au bout du compte, n'en doutons pas, moins de service public.

Cette nouvelle campagne de promotion est inédite avec deux profils de collègues promouvables : ceux qui ont bénéficié du 3<sup>ème</sup> rendez-vous carrière et ceux qui ne l'ont pas eu. Nous avons demandé nationalement des garanties sur les **révisions des appréciations posées en 2018** sans rendez-vous carrière par des évaluateurs sommés de traiter rapidement une masse de collègues, sans travail paritaire, et avec un quota maximum d'avis "très satisfaisant" imposé aux chefs d'établissement. Aucune évolution sur ce sujet n'a été proposée, nous le dénonçons au nom de cette "génération sacrifiée".

Dans les documents de travail de la CAPA, un grand nombre de collègues obtiennent un barème égal. Les critères de départage pour ces collègues doivent être **transparentes**. Au SE-Unsa, nous demandons à ce que le premier critère de départage soit l'ancienneté de service, ce qui doit permettre à chaque enseignant d'accéder à la hors classe sur une carrière complète.

Pour finir, une attention particulière est portée chaque année à l'égalité professionnelle femme-homme de façon à obtenir un tableau d'avancement à l'image de la proportion dans le corps et nous vous en remercions. Cette CAPA est également attachée à la représentativité des disciplines. Toutefois, à la lecture des documents de cette année, nous nous étonnons de la surreprésentation de certaines matières.